

Arras, le 27 mars 2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
Pôle Solidarités

A l'attention des représentants des associations  
de jeunesse et d'éducation populaire

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

En raison de la crise sanitaire que traverse notre pays et afin de ne pas ajouter d'inutiles angoisses à des inquiétudes légitimes, je tenais au nom du Conseil départemental à vous apporter tout mon soutien dans cette période extrêmement difficile.

Depuis de nombreuses années, le Département est un partenaire fidèle présent aux côtés des acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le Département du Pas-de-Calais demeure plus que jamais solidaire à vos côtés et vous assure du plein soutien des élus du Département qui partagent vos difficultés quotidiennes.

Une vigilance sera notamment portée sur vos capacités à faire face à l'impact économique engendré par cette crise et ainsi préserver les emplois.

Le Département veillera particulièrement à ce que les effets de la crise soient atténués voire neutralisés et verra à prendre le moment venu les mesures qui s'avèreront nécessaires.

Soyez convaincu de l'importance que j'accorde aux différentes associations pour leur rôle et leur action dans nos territoires et que je souhaite voir pérenniser après cette période.

Le service Jeunesse de la Direction des Politiques d'Inclusion Durable reste à votre disposition pour vous accompagner.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Claude LEROY